



UNITES D'ACCUEIL

Tous les membres de l'ASCET ont la possibilité de réserver des unités d'accueil disponibles dans toute la France et même en outre-mer (appartements, maisons, phares, mobil-homes, caravanes...)
Voir sur le site de la FNASCE (www.fnasce.org) à la section « Unités d'accueil » - identifiant : *fnasce*, mot de passe : *passion*

Depuis l'été 2011, les demandes se font via internet (OSC@R). Pour ceux qui n'auraient pas internet, l'ASCET locale se tient à votre disposition pour remplir les demandes informatiques et faire suivre les demandes auprès des ASCE concernées.

En 2016, 52 demandes d'unités d'accueil ont été saisies dont 15 ont été attribuées.

SEJOURS GRATUITS

Demandes : 3 types de bénéficiaires

Séjours gratuits familiaux

2 périodes : vacances de printemps et vacances d'été

Les bénéficiaires : les familles dont le **revenu mensuel de référence ne dépasse pas 860 €**

Nota : les ressources de la famille à mentionner dans le formulaire sont dans un premier temps « *les salaires et assimilés nets déclarés avant déductions* »

Présenter deux choix de sites géographiques (mer, campagne, montagne)

Présenter deux choix de périodes, éventuellement supérieures à une semaine, durant lesquelles le demandeur souhaite effectuer le séjour

Les demandes sont autorisées à minima tous les 2 ans – Si l'adhérent a bénéficié d'un séjour l'année N-1, il ne peut prétendre à un autre l'année N, sauf avis appuyé et justifié de l'assistant(e) social(e), et, ou, du président d'ASCE.

Les demandes sont à déposer respectivement en octobre et décembre de l'année précédent le séjour.

Pour les familles ne dépassant pas **600 € de revenus mensuels de référence**, celles-ci pourront désormais déposer une demande de séjour gratuit chaque année.

Séjours gratuits pour tous « Retraités »

Hors période de congés scolaires (juin et septembre)

Il n'y a pas de date limite de réception des demandes. (Demande à faire auprès de votre ASCET)
revenus de référence maxi : 1800 € pour une seule personne , 1400 € pour un couple

NOUVEAU Séjours gratuits pour tous

Hors période de congés scolaires (juin et septembre)

Bénéficiaires : personnes à faibles revenus, sans enfants, en couple, ou même célibataires

Les **revenus mensuels de référence maximum sont fixés à 1 400 € pour une personne seule, ou à 1 200 € pour un couple.**

Les demandes seront envoyées à l'ASCET puis traitées à la FNASCE au fur et à mesure, sans commission spéciale d'attribution.

Pour ces 2 types de séjours, les demandes doivent se faire au moins 2 mois avant la période souhaitée par l'adhérent .

Imprimé à remplir : Fnasce.org/Entraide/séjours gratuits/ dossiers de demande de séjour gratuit / attribution de séjour gratuits pour tous

<http://www.fnascee.org/attribution-de-sejours-gratuits-pour-tous-hors-a13271.html>

Participation aux frais de transports

Cette aide s'applique à tous les séjours gratuits, suite à leurs attributions, avec une participation de l'ASCET et de la FNASCE d'un montant minimum de 20 € chacun qui correspond et est limitée à 35 % maximum du montant des frais engagés.

Localement, l'ASCET 82 regroupe les dossiers de demandes et fait des propositions à la FNASCE suivant un ordre de priorité établi en relation avec l'assistante sociale.

En 2016, nous avons eu :

- **Aucune demande de séjour gratuit pour le printemps**
- **2 demandes de séjour gratuit pour l'été, attribuées puis refusées par les bénéficiaires**

Offre :

En 2016, nous avons offert **1 semaine d'été** dans un gîte au bord du lac de Monclar de Quercy.

Du 30 juillet au 6 août . **Son prix : 337 €.**

Une famille de 4 personnes de la Manche en a bénéficié avec 2 enfants.

Bon séjour en Tarn-et-Garonne, dans les petits villages alentours

Base de loisirs très sympa, chalet spacieux.

AIDE AU TRANSPORT/SEJOUR GRATUIT

Aucune aide au transport a été sollicitée.

ARBRE DE NOEL

C'est le mercredi 14 décembre 2016 que notre Père Noël est arrivé au théâtre municipal de Montauban, après s'être transformé en dragon, pour venir combler les petits et les grands. Un magnifique spectacle apprécié de tous, pas loin de 300 participants .

Cet arbre de Noël a été organisé conjointement par l'ASCET 82, l'ASMA (association sportive du ministère de l'agriculture) et l'association de la DDCSPP (Cohésion Sociale et Protection des Populations).

Pour l'ASCET, l'achat de jouets a concerné **83 enfants** pour un montant de **1680 €** (soit 20,20€ par jouet).

L'achat des goûters (100) s'élève à **260 €** (soit 2,60 € par goûter).

Pour les parents, grand-parents, agents et retraités présents à l'arbre de Noël, un goûter de grande qualité (petits fours provenant d'une pâtisserie de Montauban et jus de fruits) leur a été offert en partenariat avec le CLAS, pour partager un très beau moment de convivialité inter-génération (**1000 €**). Ce goûter a recueilli un très fort succès.

Globalement, l'arbre de Noël tout confondu, spectacle, décors, costumes, achat jouets et goûters enfants et adultes, location théâtre, photos avec le père Noël représente la somme de **5000 €**.

AIDE AU SEJOUR ENFANTS

En 2016, l'ASCE du Gers a organisé pour la région un week-end à Saint Cyprien (66)

« Découverte des gorges de la Fou et pratique du catamaran » pour les enfants de 8 à 17 ans.

Aucun enfant du 82 n'y a participé.

ACTION SPECIFIQUE 2016 –CLAS/ASCET

Le Comité Local d'Action Sociale (CLAS)et la section Entraide de l'ASCET82 ont organisé une journée familiale sur les sites aéronautiques de Toulouse, pour les enfants des agents de la DDT et

leurs parents, le samedi 5 mars, déplacement en bus. Quel succès ! 14 enfants étaient présents accompagnés de leurs parents ou grands-parents, soit un total de 78 participants.

Visite libre du musée Aéroscopia où sont exposés le Concorde, l'AIRBUS A300, divers aéronefs, mais aussi des projections, des fresques retraçant l'épopée de l'aviation de Clément Ader à nos jours, des espaces interactifs pour construire son avion ou s'élaner dans le ciel grâce au simulateur de vol + **Visite guidée du site** dédié à la construction des avions Airbus avec vue imprenable depuis le belvédère qui surplombe la chaîne d'assemblage de l'Airbus A380.

Cette action s'est élevée à 3 400 € dont une participation de 270 € de l'ASCET.

ATELIER MULTIMEDIA

Depuis septembre 2015, l'ASCET a mis en place un atelier multimédia dans les locaux de la DDT-salle informatique, à votre demande pour répondre à vos questions sur les matériels et les usages multimédia (tablette, ordinateur, smartphone, logiciel informatique, application tel que skype, internet, wifi...), à raison d'une fois par mois, le vendredi de 12h30 à 13h30. Plus de 10 personnes participent. Cet atelier est animé par Laurent Humbert.

CARTE CEZAM

L'ASCET a participé financièrement pour 40 familles (titulaires et ayant droits) pour une valeur de 98 € - aide ASCET82 : 2 €/titulaire – 1€/ayant droit

CANTINE

Les agents du MEDDE ne dépassant pas l'indice 466 peuvent bénéficier du remboursement de la subvention ministérielle prestation-repas, fixée à **1,22 € pour 2016**.

L'ASCET achemine le paiement pour **70 repas** au Centre Hospitalier de MONTAUBAN.

SECOURS

L'ASCET 82 offre la possibilité aux agents momentanément dans le besoin de percevoir un secours à titre de prêt sans intérêt. Toutefois, ces aides restent limitées en montant, compte-tenu des possibilités réduites de l'association. En 2016, aucun prêt n'a été demandé.

PRETS

Des conventions de prêt existent entre l'ASCET 82 et des organisations bancaires (Crédit Mutuel, Banque Populaire). Elles permettent aux adhérents de faire des emprunts à un taux intéressant avec des conditions assez souples.

AIDE EXCEPTIONNELLE/SINISTRES

L'ASCET 82 prévoit chaque année une somme qui correspond, en fait, au «0.5 €/solidarité» préconisé par la FNASCE, pour aider éventuellement des collègues sinistrés.

En 2016, aucune aide n'a été demandée.

PLAQUES FUNERAIRES ET BOUQUETS

En 2016, la section Entraide a pris en charge l'achat de bouquets, cadeaux retraités et plaques funéraires et dons pour 260€.

CINEMA

L'ASCET ne gère plus la vente des tickets cinéma.

Vous pouvez vous rapprocher des points de vente Cultura, Auchan, Carte Cézam ...pour bénéficier de places à prix réduit.

SUIVI BUDGET : Le budget de la section Entraide était de 6 810 € pour 2016. Les dépenses engagées se sont portées à 5 907 € soit un solde positif de 903 €.

3 parties : subvention ministérielle 1 440€ + aides CLAS 3 041€ + apport ASCET 1 426 €